



## Depuis Mars 2018, tous les Emballages se trient !

La nouveauté 2018 est le tri des sacs et films en plastiques. Ils sont acceptés avec tous les autres emballages dans le conteneur jaune.

Le SICTOM des Pays de la Bièvre a mis à jour certains outils pour tout savoir sur les consignes de tri.



L'aide mémoire des consignes de tri et la réglette mémotri sont disponibles auprès du SICTOM.

## Prêt de Gobelets Réutilisables pour vos Manifestations

Depuis plusieurs années le Département de l'Isère propose à tous les organisateurs de petites ou grandes manifestations, de réserver **gratuitement** des gobelets réutilisables.

Pour cela, il suffit de remplir un formulaire de demande de réservation en ligne, lien direct vers le formulaire de demande, disponible sur le site internet du SICTOM rubrique « Actualités ».

En dessous de 2000 gobelets, vous pourrez venir les chercher dans les locaux du SICTOM à Penol. Au dessus de 2000 gobelets, ils vous seront livrés et enlevés sales, sur place.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le SICTOM :  
04 74 53 82 32 ou [sictom.bievre@sictom-bievre.fr](mailto:sictom.bievre@sictom-bievre.fr)



# SICTOM

## des Pays de la Bièvre



### Déchets verts : la déchèterie, c'est pas automatique!

D'autres alternatives à la déchèterie existent pour vos déchets verts !

Paillage, mulching, broyage sont autant de solutions qui vous éviteront de passer des heures à ratisser, et ramasser vos feuilles, branchages, tonte,... pour ensuite aller à la déchèterie. Gain de temps, économie d'argent : moins de déplacements à la déchèterie, moins d'eau pour arroser vos plantations et plus besoin d'acheter d'engrais!

Pailler avec des feuilles mortes constitue « une couverture » naturelle et simple, de plus elles sont gratuites ! Laissées à la surface du sol, elles se transforment en humus forestier et forment un abri douillet en hiver à de nombreux animaux utiles au jardin. Sous les arbres fruitiers, les haies, les rosiers et les massifs arbustifs, elles reconstitueront le milieu d'origine de la plupart des arbustes horticoles ...

La tonte de pelouse convient également parfaitement pour pailler au jardin. Si vous ne souhaitez absolument pas la laisser sur place (technique du mulching), vous pouvez :

- ⇒ l'épandre de suite en couche de 3 cm maximum, tout en laissant une zone non-paillée autour du pied de la plante.
- ⇒ la laisser sécher 1 jour ou 2 au soleil avant de l'épandre en couche d'environ 8 à 10 cm maximum autour de la plante.

Pour vous éviter de l'entretien au jardin, vous pouvez également choisir des espèces de végétaux à croissance lente.

Pour plus d'info sur ces techniques, vous pouvez télécharger le guide du Département « **Rentabilisez vos déchets verts!** » disponible depuis le site internet du SICTOM de la Bièvre : [www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr)



Pour un jardin sain, facile et productif, rien de plus simple à fabriquer que son propre engrais : le compost !!

Vous pouvez acquérir un composteur auprès du SICTOM de la Bièvre moyennant une participation de 30€. Une fois votre commande enregistrée, vous serez invité à un petit atelier de montage et de démarrage de votre composteur, animé par un maître composteur du territoire.

Les bons de commande sont disponibles en Mairie ou auprès du SICTOM (04.74.53.82.32 ou [karine.ravel@sictom-bievre.fr](mailto:karine.ravel@sictom-bievre.fr)).